

Arts, Lettres, Langues Mention : Lettres et Arts parcours Musicologie

RNCP15231 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	134, 133, 130
Code(s) ROME	K2105, K2107, L1202, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Franche-Comté - Besançon

<http://www.univ-fcomte.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé reçoit une solide culture musicale visant à faire acquérir des savoirs et savoirs faire dans le domaine de la musique. Ayant au départ des compétences solides ou minimales en matière de lecture de la musique et de pratique instrumentale, il obtient une formation rigoureuse à travers des connaissances historiques, méthodologiques, pratiques et spécifiques dans le domaine de la musique et des arts qui lui sont associées.

Le titulaire du diplôme pourra participer aux activités suivantes :

Dans le domaine de l'enseignement de la musique

- Préparer les cours et établir une progression pédagogique.
- Enseigner les éléments théoriques et pratiques de la discipline artistique et proposer des travaux et exercices aux élèves.
- Organiser un apprentissage dans le domaine de l'histoire de la musique et des arts, de toutes les époques.
- Contrôler les connaissances théoriques et pratiques des élèves et leur proposer des axes d'amélioration.
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation de leur travail personnel et le développement de leurs capacités artistiques.

- Choisir les œuvres adaptées à la tâche dans le répertoire de l'histoire de la musique.
- Utiliser des documents en langue étrangère.

Dans le domaine de la pratique musicale

- Lire et interpréter vocalement ou instrumentalement des œuvres musicales.
- Diriger et accompagner un ensemble et faire des choix d'interprétation.
- Créer et exécuter un accompagnement au clavier ou à la guitare.
- Créer une œuvre musicale écrite ou improvisée pour un contexte précis.
- Adapter à un effectif précis une œuvre existante, transposer, orchestrer, arranger.
- Se situer sur une scène et face à un public.
- Chorégraphier et réaliser une danse dans 4 styles différents.
- Maîtriser des outils informatiques de documentation.
- Maîtriser plusieurs logiciels de création et d'édition musicale.

Dans le domaine culturel

- Organiser un spectacle musical.
- Concevoir un programme.
- Elaborer des dossiers de demande de subvention.
- Organiser des rencontres entre intervenants culturels.
- Gérer une équipe de travail, autour d'un projet culturel commun.
- Rédiger des documents de toute dimension (information, compte-rendu, synthèse, rapport, ...) selon une méthode rigoureuse et efficace.

Dans le domaine social

- Construire une séquence d'animation musicale ou de musicothérapie, pour un groupe d'enfants, ou d'adultes, dans le domaine du loisir ou de la santé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le domaine littéraire

- sélectionner et analyser dans un vaste corpus musical occidental et d'autres cultures, des œuvres caractéristiques par l'analyse des partitions ou l'écoute analytique des œuvres.
- dégager parmi les courants esthétiques de l'Antiquité aux musiques actuelles, les caractéristiques de style, le contexte culturel, historique et artistique.
- formuler clairement par oral et par écrit une pensée critique concernant l'histoire de la musique, et l'esthétique.

Dans le domaine de la pratique artistique

- Gérer et pratiquer une activité artistique dans le domaine de l'interprétation et de la création.
- Faire appel à d'autres arts en vue d'un spectacle total.
- Imaginer et organiser une représentation artistique, de la conception à l'aboutissement concret.
- Maîtriser les bases de l'écriture musicale par la pratique de l'harmonie écrite et instrumentale, du contrepoint et de l'orchestration.

Dans le domaine de la méthodologie

- Maîtriser parfaitement la langue française dans le cadre de la rédaction d'une dissertation, de l'analyse de partitions ou d'un commentaire d'écoute, pour aboutir à un discours construit avec l'élaboration d'une problématique et une organisation de la pensée.
- Maîtriser plusieurs logiciels de musique pour la création et l'édition de partitions (Final, Sibelius, ...).
- Faire une recherche parmi les sources historiques littéraires ou musicales et faire une analyse critique de documents.
- Utiliser des documents musicaux et musicologiques dans une langue étrangère.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignant de la musique

- Professeur d'enseignement artistique dans l'enseignement général du second degré, public et privé, avec le statut de contractuel. La titularisation peut être obtenue par poursuite d'études, Master et concours de recrutement, ou concours interne d'intégration.
- Intervenant musical dans l'enseignement primaire, public et privé, avec le statut de contractuel. La titularisation peut être obtenue par l'obtention du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien intervenant).
- Enseignant de la Fonction Publique Territoriale, cadre A et B, avec le statut de contractuel : secteur de la musique (professeur et assistant spécialisé d'enseignement artistique et de formation musicale, directeur d'établissement d'enseignement artistique). La titularisation peut être obtenue par l'obtention des concours de recrutement (CA).
- Intervenant dans les écoles de musiques privées et associatives.
- Enseignant indépendant, avec le statut de profession libérale, intermittent du spectacle ou auto-entrepreneur.

Praticien de la musique

- Professionnels de la musique : animateur musical, musicien de chœur ou d'orchestre.

Encadrement d'activités culturelles

- Gestion de spectacles
- Animations culturelles
- Professionnels de la communication : secteur activités musicales

Musicologue

Métiers de la recherche

Critique musical

(sous réserve de poursuite d'étude en Master)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

intervenant spectacle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 593 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	121 067
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	47 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle W0X90 — Professeurs du secondaire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

IDEM

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société: <http://slhs.univ-fcomte.fr>

Site de la section de musicologie de Besançon : <http://musicologie.univ-fcomte.fr/>

Université de Franche-Comté

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15231/>